

Postulat

Violences faites aux femmes : ça suffit !

Comme le rappelait le récent communiqué de la Municipalité, la violence domestique est, au niveau mondial, la cause principale de la mort ou de l'atteinte à la santé des femmes entre 16 et 44 ans, plus importante que le cancer, la malaria ou encore les accidents de la route. Mais en Suisse aussi la violence domestique tue : on estime qu'une femme meurt toutes les deux semaines sous les coups de son conjoint ou de son ex-conjoint. Et ce n'est pas la seule violence à laquelle les femmes sont confrontées : au travail, dans la rue, le harcèlement sous toutes ses formes est un poison et concerne une part importante des femmes : en 2016, 72% des jeunes Lausannoises disaient avoir déjà été harcelées au moins une fois dans la rue lors des douze derniers mois. Quant à l'actualité récente dans notre ville, elle a démontré qu'aujourd'hui encore une femme peut se faire agresser en pleine journée. Quant aux témoignages publiés par les militantes féministes du Nord vaudois il y a quelques jours, ils font froid dans le dos.

Le 25 novembre, des milliers de femmes, mais aussi d'hommes solidaires, se sont mobilisé-e-s dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. En Suisse, les actions ont essaimé un peu partout et jusqu'à Yverdon-les-Bains. La Municipalité a fait un geste symbolique fort en répondant positivement à l'invitation du Zonta club de rejoindre la campagne onusienne « Orange your World » et en illuminant le château en orange pendant une semaine.

Il est temps, maintenant, de renforcer la puissance du symbole par des actes supplémentaires. Les leviers d'action, au niveau communal, sont nombreux : il y a par exemple la voie de la formation, que ce soit celle de la police Nord Vaudois sur la manière d'intervenir en cas de violence domestique ou celle du personnel communal sur les questions de harcèlement et de sexisme. Il y a la voie de l'exemplarité en prenant des mesures supplémentaires pour mieux protéger les employées de notre administration victimes de harcèlement sur leur lieu de travail. Il y a aussi des campagnes de prévention qui peuvent être mises en place à l'intention des habitant-e-s, jeunes et moins jeunes, de notre commune. Il est également possible de renforcer le soutien aux associations actives dans la défense des femmes victimes de violences. Le conseil communal a déjà montré la voie en acceptant le postulat de Mme Ribeaud Eddahbi sur les « marches exploratoires ». Il s'agit de faire un pas de plus tout en laissant la latitude à la Municipalité de visibiliser ce qu'elle fait déjà et de fixer ses propres priorités en la matière.

C'est pourquoi, par ce postulat, je demande à la Municipalité d'étudier l'établissement d'un plan d'action contre les violences faites aux femmes. Ce plan d'action permettrait d'identifier des mesures concrètes qui sont peut-être déjà prises ou qui pourraient l'être dans les domaines que la Municipalité estimerait les meilleurs pour lutter contre ce fléau qui n'a plus sa place au XXI^e siècle et dont l'éradication profiterait non seulement aux femmes mais à la société dans son ensemble.